CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E113459** **VALABLE JUSQU'AU** **04/03/2027**

ÉDITÉ LE 12/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2004

Raison sociale : NEAU JEAN-PIERRE ET FILS

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

ZA LE DESERT
85240 XANTON-CHASSENON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2004B00011

Siret : 451 440 978 00018

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 5422192-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 185074576 W 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 185074576 W 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 51 52 17 01 **Fax :** 02 51 52 23 37

Portable : 06 87 85 13 51

Responsabilité légale :
NEAU SEBASTIEN GÉRANT

Site Internet :

E-mail : neau.jean-pierre@wanadoo.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 858 976 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	1	06/03/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		30/04/2026
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²		30/04/2026
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/05/2026 11:22

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E113459** **VALABLE JUSQU'AU** **04/03/2027**

ÉDITÉ LE **12/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2004
Forme juridique : SARL
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LA ROCHE SUR YON 2004B00011

Siret : **451 440 978 00018**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 5422192-001-

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 185074576 W 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 185074576 W 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **NEAU JEAN-PIERRE ET FILS**

ZA LE DESERT
85240 XANTON-CHASSENON

Téléphone : 02 51 52 17 01 **Fax :** 02 51 52 23 37
Portable :

Site Internet :
E-mail : neau.jean-pierre@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
NEAU SEBASTIEN GÉRANT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	06/03/2025
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	30/04/2026
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	30/04/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	30/04/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	06/03/2025
o Ventilation mécanique	30/04/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

12/05/2026 11:22

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.